



**MEDEC**

CANADA'S MEDICAL TECHNOLOGY COMPANIES  
LES SOCIÉTÉS CANADIENNES DE TECHNOLOGIES MÉDICALES

## **Communiqué de presse**

Pour diffusion immédiate

### **MEDEC félicite la vérificatrice générale du Canada pour son rapport**

**Toronto, le 10 juin 2011** - Le 9 juin 2011, la vérificatrice générale du Canada publiait son rapport sur le Programme des matériels médicaux de Santé Canada, et MEDEC tient à rendre hommage au Bureau du vérificateur général (BVG) du Canada qui n'a pas ménagé ses efforts pour que le Programme des matériels médicaux satisfasse ses obligations de manière à assurer l'accès en temps opportun à la technologie médicale et respecte ses engagements d'amélioration. MEDEC fait aussi l'éloge de Santé Canada qui s'est efforcé de suivre les recommandations et d'honorer les engagements des précédents audits. MEDEC tente de collaborer avec Santé Canada sur les sujets d'intérêt commun et a pu constater la progression de nos efforts conjoints.

Le rapport du BVG mentionne clairement que Santé Canada ne s'acquitte pas entièrement de ses obligations en ce qui a trait aux matériels médicaux. L'établissement de cibles et de mesures précises correspondrait de façon adéquate à la nature des matériels médicaux qui sont nettement différents des médicaments et des produits pharmaceutiques. Il y a encore du travail à faire, et MEDEC entend bien continuer à coopérer avec Santé Canada pour régler les questions en suspens.

L'industrie des matériels médicaux est toujours confrontée au rendement de Santé Canada pour ce qui est des délais nécessaires à la prise de décision relativement aux demandes d'homologation de matériels médicaux. Nos membres sont bien placés pour voir à quel point les retards se répercutent sur les soins que prodiguent les professionnels de la santé aux Canadiens. Nous sommes bien conscients des défis que le ministère a dû relever en matière de ressourcement dans le cadre du Programme des matériels médicaux. Nous croyons toutefois qu'il existe d'autres moyens de faire face aux problèmes liés aux retards qui nuisent à l'accès des Canadiens aux produits.

Le BVG indique l'un de ces moyens – une meilleure coopération avec les organismes de réglementation étrangers. MEDEC estime qu'en augmentant et en accélérant la coopération internationale, les retards qu'accusent les examens pourraient être sensiblement réduits. Par exemple, Santé Canada devrait prévoir un processus accéléré et allégé pour l'examen et l'homologation des produits déjà approuvés et commercialisés aux États-Unis ou en Europe.

Le BVG déclare que Santé Canada a augmenté de beaucoup ses activités après la mise en marché, MEDEC a toutefois noté que Santé Canada est toujours aux prises avec des défis pour ce qui est du respect des exigences en la matière.

MEDEC appuie les activités accrues de Santé Canada après la mise en marché et cherchera des façons d'intensifier son soutien.

MEDEC poursuivra également son travail avec Santé Canada pour que les patients du Canada aient accès en temps opportun à des technologies sécuritaires et médicalement éprouvées qui améliorent l'état de santé et la vie des Canadiens.

**À propos de MEDEC**

MEDEC est l'association nationale représentant l'industrie de la technologie médicale au Canada. Nos membres s'engagent à offrir des technologies de dispositifs médicaux sûres et novatrices qui rehaussent la qualité des soins aux patients et en améliorent les résultats. L'industrie de la technologie médicale du Canada embauche plus de 35 000 Canadiens qui travaillent dans près de 1 500 installations d'entreprise, et son chiffre d'affaires annuel frôle les 7 G\$. Nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre pour que l'industrie canadienne des technologies médicales soit forte et dynamique.

- 30 -

**Renseignements :**

Claudia Ouellet

Directrice principale, communications et projets spéciaux

514.871.8096 #31

[couellet@medec.org](mailto:couellet@medec.org)

[www.medec.org](http://www.medec.org)